



Les adjectifs de couleur

Les adjectifs simples

- **Adjectif simple** **Accord**

Les adjectifs de couleur utilisés seuls s'accordent en genre et en nombre.

Ex : Des fleurs rouges.

Une veste verte.



Les adjectifs de couleur reliés par la conjonction "et" restent invariables lorsqu'ils concernent un même élément

Les adjectifs composés

- **Adjectif composé** **Pas d'accord**

- Les adjectifs composés de 2 couleurs ou nuance de couleur (cendré, foncé, clair...) restent invariables.

Ex : Des cheveux blond cendré.

Une robe bleu foncé.



Lorsque l'on met ensemble deux adjectifs de couleur, on n'oublie pas le trait d'union.

Ex. : bleu-vert, gris-brun, jaune-vert.

Les adjectifs issus d'un nom commun

- **Adjectif = nom** **Pas d'accord**

Les noms (fruits, pierres précieuses, fleurs...) utilisés pour désigner une couleur restent invariables.

Ex : Des pulls orange.

Des yeux émeraude.

Exception: rose, mauve, pourpre, fauve, écarlate, châtain, vermeil s'accordent en genre et en nombre (des fleurs **roses**, des joues **écarlates**) .